

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

Projet aux fins de discussion

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

	Page
Résultats	2 - 3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 8

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Page 2

	2022				2021	
	Fonds d'administration	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Revenus						
Cotisations et contributions des membres	59 909 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	74 789 \$	63 689 \$
Subventions	22 752	-	-	-	22 752	19 417
Dons	1 552	-	-	-	1 552	1 700
Activités sociales	10 313	-	-	-	10 313	439
Alouette & publicité	1 348	-	-	-	1 348	897
Bibliothèque	2 837	-	-	-	2 837	(15)
Location du club	450	-	-	-	450	287
Produits pétroliers	81 000	-	-	-	81 000	69 666
Tennis	2 688	-	-	-	2 688	2 688
Intérêts et autres revenus	1 897	-	-	-	1 897	442
Soldes à reporter	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

RÉSULTATS (suite)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Page 3

					2021	
	<u>Fonds d'administration</u>	<u>Fonds ense- mencement</u>	<u>Fonds feux d'artifice</u>	<u>Fonds patinoire</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Soldes reportés	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$
Charges d'exploitation						
Activités sociales	8 248	-	-	-	8 248	4 263
Assurances	9 500	-	-	-	9 500	7 684
Électricité	4 395	-	-	-	4 395	3 654
Ensemencement	-	2 800	-	-	2 800	2 700
Entretien et réparations	5 125	-	-	-	5 125	1 469
Environnement	7 005	-	-	-	7 005	9 949
Feux d'artifice	-	-	4 523	-	4 523	3 479
Frais bancaires	3 706	-	-	-	3 706	2 629
Frais de bureau	4 110	-	-	-	4 110	1 770
Frais de gardiennage	18 741	-	-	-	18 741	16 977
Frais de patinoire	-	-	-	5 221	5 221	-
Produits pétroliers	74 421	-	-	-	74 421	59 297
Taxes et permis	13 993	-	-	-	13 993	13 022
Télécommunications	501	-	-	-	501	-
Amortissement des immo- bilisations corporelles	33 399	-	-	-	33 399	33 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(21 120)	-	-	-	(21 120)	(21 120)
	<u>162 024</u>	<u>2 800</u>	<u>4 523</u>	<u>5 221</u>	<u>174 568</u>	<u>139 172</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	<u>22 722 \$</u>	<u>1 780 \$</u>	<u>(1 323) \$</u>	<u>1 879 \$</u>	<u>25 058 \$</u>	<u>20 038 \$</u>

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Page 4

	2022						2021	
	Fonds d'administration		Fonds de prévoyance	Fonds ense- mencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	
	Investi en immobi- lisations	Non affecté				Total		
Solde au début	270 562 \$	26 651 \$	150 454	3 521	826	2 686 \$	454 700 \$	434 662 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(12 279)	33 351	1 650	1 780	(1 323)	1 879	25 058	20 038
Affectations internes (note 3)	-	(24 228)	24 228	-	-	-	-	-
Acquisition d'immo- bilisations corporelles	1 441	(1 441)	-	-	-	-	-	-
Cotisation des membres	(2 970)	2 970	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	256 754 \$	37 303 \$	176 332 \$	5 301 \$	(497) \$	4 565 \$	479 758 \$	454 700 \$

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

Page 5

	2022	2021
Actif		
À court terme		
Encaisse	18 682 \$	32 033 \$
Débiteurs	17 500	-
Stocks	4 156	4 156
Frais payés d'avance	<u>10 417</u>	<u>-</u>
	50 755	36 189
Encaisse assujettie à des restrictions		
Fonds de prévoyance (note 3)	176 332	150 454
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>583 048</u>	<u>615 006</u>
	<u><u>810 135</u></u> \$	<u><u>801 649</u></u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs	4 083 \$	2 505 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	<u>326 294</u>	<u>344 444</u>
	<u>330 377</u>	<u>346 949</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	256 754	270 562
Non affecté	37 303	26 651
Fonds de prévoyance	176 332	150 454
Fonds ensemencement	5 301	3 521
Fonds feux d'artifice	(497)	826
Fonds patinoire	<u>4 565</u>	<u>2 686</u>
	<u>479 758</u>	<u>454 700</u>
	<u><u>810 135</u></u> \$	<u><u>801 649</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, a pour mission de promouvoir les intérêts de ses membres dans le domaine des loisirs et de la culture. Elle est exempte de l'impôt sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilisation des revenus

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de produits pétroliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente, que les services sont rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme biens et services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'association pour la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les bénévoles peuvent également consacrer des heures à l'association pour des rénovations majeures apportés aux infrastructures. La juste valeur de ces apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et suivant les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Équipements	10 ans
Quai	10 ans
Infrastructure	25 ans

3. FONDS DE PRÉVOYANCE

Le conseil d'administration a confié au Comité du fonds la responsabilité d'évaluer les fonds à réserver pour s'assurer du maintien des immobilisations corporelles. Les sommes dévolues à ce fonds ne doivent pas avoir pour effet de limiter les liquidités requises au fonctionnement des activités régulières de l'association. Par conséquent, le solde du fonds de prévoyance pourrait être inférieur aux sommes identifiées par le Comité.

Au 31 décembre 2022, l'analyse du comité démontre des besoins estimés à 177 200 \$ reliés notamment à la réfection du toit, aux eaux usées, au tennis et à la distribution d'essence. En date des états financiers, un montant de 176 332 \$ est conservé dans le fonds de prévoyance.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	65 470 \$	-	65 470 \$
Immeuble	550 366	147 219	403 147
Équipements	137 433	100 440	36 993
Quai	96 132	96 132	-
Infrastructure	<u>151 029</u>	<u>73 591</u>	<u>77 438</u>
	<u><u>1 000 430</u></u> \$	<u><u>417 382</u></u> \$	<u><u>583 048</u></u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	65 470 \$	- \$	65 470 \$
Immeuble	550 366	133 460	416 906
Équipements	135 992	86 841	49 151
Quai	96 132	96 132	-
Infrastructure	<u>151 029</u>	<u>67 550</u>	<u>83 479</u>
	<u>998 989 \$</u>	<u>383 983 \$</u>	<u>615 006 \$</u>

L'association a acquis au cours de l'exercice des immobilisations corporelles pour un montant de 1 441 \$ (2021 - 61 251 \$).

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués des contributions monétaires des membres, des contributions en biens et services des membres et des subventions et dons reçus de divers partenaires destinés à couvrir les acquisitions d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

	2022	2021
Solde de début	344 444 \$	306 294 \$
Contributions des membres	2 970	3 490
Contributions des membres en biens et services	-	45 780
Dons	-	10 000
Amortissement de l'exercice	<u>(21 120)</u>	<u>(21 120)</u>
Solde à la fin	<u>326 294 \$</u>	<u>344 444 \$</u>